



Mise en place d'un Télécentre associatif en soutien à la COADEP

1. **Cadre général du projet**
 - a. Domaine d'intervention
 - b. Localisation
 - c. Porteurs du projet
 - d. Partenaires
 - e. Bénéficiaires
 - f. Durée du projet
 - g. Coût du projet
2. **Contexte et problématique**
3. **Résumé du projet**
4. **Objectifs du projet**
 - a. Objectifs globaux
 - b. Objectifs spécifiques
5. **Public cible**
6. **Choix du lieu d'implantation**
7. **Activités du Télécentre Communautaire**
 - a. Point d'accès aux NTIC
 - b. Centre de formation aux NTIC
 - c. Soutien aux acteurs de développement
8. **Résultats attendus du projet et indicateurs**
9. **Choix technologiques**

10. Modalités de mise en œuvre

- a. Suivi et gestion du projet
- b. Calendrier de réalisation

11. Expérience des partenaires

12. Budget

13. Contacts

1. Cadre général du projet

- a. Domaine d'intervention : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- b. Localisation : Kpalimé (Togo)
- c. Porteurs du projet : Association sans buts lucratifs @freak (Belgique) – COADEP (Togo)
- d. Partenaires :
RISOA
l'Association togolaise des utilisateurs de logiciels libres.
T@C – Togo Association des coopérations (France)
Development Gateway ?
- e. Bénéficiaires : COADEP Conseil des organisations et des associations de développement de la région des Plateaux (Togo)
- f. Durée du projet : 3 ans
- g. Coût du projet : F CFA

2. Contexte et problématique

1) Dans le contexte actuel de la mondialisation, les acteurs du développement local sont appelés à travailler en synergie et à initier des dynamiques de réseau dont les échelles peuvent être multiples. Les associations et le travail en partenariat sont par ailleurs aujourd'hui au fondement de tout projet de développement.

2) Le monde contemporain oblige les hommes, les communautés, les acteurs de développement, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain et semi-urbain à faire usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui sont en outre des véhicules d'échange et de travail en réseau, et à tirer partie de celles-ci, afin de comprendre les enjeux du développement, de s'y adapter et d'y contribuer de façon constructive.

Dans ce cadre, il est nécessaire de développer des dynamiques favorisant l'accès aux TIC comme outils de partage et d'échange de l'information entre les acteurs de développement, ainsi que de mise en réseau.

L'accès et le partage d'informations sont en effet aujourd'hui favorisés par le développement et la démocratisation des nouvelles technologies qui permettent d'y avoir accès à moindre frais.

Le faible coût relatif de celles-ci, leur taux de pénétration incroyable et leurs apports en font des outils tout à fait adaptés.

Cependant, les potentialités de ces nouvelles technologies ne sont pas toujours pleinement perçues et exploitées par les associations et organisations de développement. L'intérêt et l'attrait sont manifestes mais les obstacles principaux restent toujours l'accès et la formation.

Ces technologies, porteuses de nouvelles valeurs individuelles et collectives, donnant accès à une prodigieuse source d'information ouverte sur le monde, vectrices de communication et de travail collaboratif, créatrices de liens sociaux..., ne valent que si le citoyen, acteur de la société de l'information, a appris à les utiliser intelligemment.

Cet aspect est essentiel dans l'esprit de ces nouvelles dynamiques. La formation et l'appropriation de l'outil informatique sont les bases d'une utilisation appropriée de ces technologies. Il est donc nécessaire d'accompagner et de soutenir les acteurs de développement dans ce processus.

D'ores et déjà, les associations oeuvrant en Afrique doivent investir et mettre en œuvre des systèmes d'information et de communication intégrant les NTIC et Internet. Elles doivent simplement considérer ces technologies pour ce qu'elles sont : des outils et des pratiques permettant d'améliorer et de consolider l'existant !

3. Résumé du projet

Le projet vise à mettre en place, à Kpalimé (Togo), un point d'accès et de formation aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (« Télécentre associatif ») pour les associations et organisations de développement de la région des plateaux.

Le télécentre dit « associatif » offre aux acteurs de développement des services d'information et de télécommunication (téléphone, fax, courriel et Internet).

Puisque la clientèle n'a, la plupart du temps, qu'une maîtrise minimale des ordinateurs ou des appareils de communication, le télécentre associatif se distingue aussi en offrant l'aide de ses assistants. Les assistants et assistantes du télécentre associatif évaluent les besoins des utilisateurs, les aident à utiliser l'équipement et les guident vers les sources d'information. Il offre aux acteurs différentes formations (informatique, bureautique,...)

Le télécentre ne se limite pas au seul champ de l'Internet et de l'informatique. L'espace est conçu comme un lieu qui appuie, prolonge, dynamise les acteurs et les différentes politiques de développement mises en place. C'est un espace de rencontre et d'échange « vivant ».

4. Objectifs du projet

a. Objectifs globaux

- Favoriser l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Favoriser l'appropriation de ces technologies par les associations et organisations de développement de la région des plateaux.
- Favoriser l'accès à l'information.
- Favoriser le travail en réseau.

b. Objectifs spécifiques

- Formation des associations de développement des plateaux aux nouvelles technologies.
- Sensibilisation des acteurs de développement aux possibilités qu'offrent les technologies de l'information et de la communication.
- Accroissement de la visibilité des acteurs de développement.
- Facilitation de l'accès, de l'échange et du partage de l'information.

5. Public cible

Sont visés par le projet :

- les acteurs, les associations et les ONG's de développement de la région des plateaux.
- Les organisations de femmes.
- Les organisations villageoises.

6. Choix du lieu d'implantation

Les zones rurales et semi-urbaines ont un accès beaucoup plus restreint aux informations et à leurs ressources. Cette situation menace de creuser le fossé entre les communautés rurales plus défavorisées et les centres urbains c'est pourquoi entre autre, la ville de Kpalimé a été choisie.

Il est à noter que les associations et organisations de développement de la région des plateaux sont déjà entrées dans dynamiques liées au développement des nouvelles technologies (La région des plateaux a été choisie pour mener, au niveau local, l'expérience « Aïda » du Development Gateway et le projet « Togo association des coopérations »).

Ces 2 expériences ont montré l'attrait des associations pour les nouvelles technologies mais aussi mis en exergue leur manque d'accès et de formation.

7. Activités du Télécentre « associatif »

a. Point d'accès aux NTIC

Le télécentre associatif est un véritable point d'accès aux NTIC.

Il offre les services suivants :

- navigation sur Internet.
- Courier électronique
- Téléphonie.
- Fax.
- Photocopie.
- digitalisation de documents.

b. Centre de formation aux NTIC

Séminaires informatiques

La mission la plus urgente est probablement celle de sensibiliser et d'initier les acteurs à l'environnement informatique, à la bureautique, à Internet et au multimédia.

La « sensibilisation », au sens strict consiste à faire « prendre conscience des possibilités des NTIC et de ses enjeux. Cette conscientisation concernera :

- ? l'outil dans sa dimension technologique (un PC, une « souris », une URL, une adresse e-mail, etc.).
- ? les usages qui peuvent être faits de l'outil.
- ? la manière de s'approprier l'outil.

Ces bases seront nécessaires pour accéder à de véritables séminaires de formation dans le domaine de la bureautique et de l'utilisation d'Internet.

Ces séminaires porteront sur :

- les applications de traitement de texte, tableurs, bases de données.
- la recherche orientée d'information sur Internet
- le multimédia (imagerie, web)

Petit à petit les utilisateurs seront conduits à utiliser le système d'exploitation libre « linux » ainsi que tous les logiciels libre.

Formations off-line

Le télécentre disposera de cours informatiques accessibles à tous les utilisateurs directement à partir de leurs postes informatiques.

c. Centre d'information

Les NTIC offrent aux acteurs de développement une formidable opportunité d'avoir accès à la richesse d'aujourd'hui : l'information. Il est nécessaire de leur donner accès aux informations pertinentes dans leur champs d'activité.

Le projet tient compte de ces besoins à 4 niveaux :

- accès à la base documentaire de l'association « Togo Association des Coopérations ». La base documentaire T@C rassemble des documents ayant traités au secteur du développement au Togo. Cette base de données offre la possibilité aux acteurs de développement de rechercher de l'information mais aussi de devenir producteurs de contenu en participant à son développement. Cette base sera accessible (off-line) sur chacun des postes informatiques ;
- rédaction d'une lettre d'information électronique sur le développement local;
- le projet prévoit l'accès à la bibliothèque de l'AJPAS (Association des Jeunes pour la Promotion de l'Action Sociale) dans les locaux du Télécentre ;
- le projet prévoit également l'accès à la plate-forme RISOA (Réseau International Solidaire d'Opérateurs-Acteurs en alphabétisation) qui doit se construire au cours de l'année 2004 et dont une base de données d'outils pédagogiques est déjà en expérimentation (www.pedagotheque.be).

d. Soutien aux associations et organisations de développement.

Visibilité :

Les nouvelles technologies doivent permettre de mettre en valeur l'action de terrain des acteurs locaux de développement. Le projet prévoit de leur assurer cette visibilité :

- *à court terme*, à travers la base de données « Aida » du Development Gateway.

AIDA (Accessible Information on Development Activities) est la plus importante source au monde d'information publique en ligne sur les activités de développement. Gérée conjointement par Bellanet, le Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques et le groupe de la Banque mondiale, cette initiative invite les organisations participantes à établir et appliquer des normes communes pour l'échange d'information sur les projets et programmes de développement.

Un outil de saisie des projets a été développé et est expérimenté actuellement dans 3 pays africains : Le Maroc, le Mali et le Togo. Cet outil de saisie sera mis à disposition des acteurs de développement du télécentre.

- *à moyen terme* :
 - a. par la mise en place d'un générateur de sites web (cf infra) ;
 - b. par la possibilité pour les acteurs de l'éducation de partager les ressources du RISOA.

Des services gratuits on-line

Le projet prévoit la mise en place, à moyen terme, de services on-line :

- un outil de gestion en ligne des associations : les associations de développement pourront gérer via le télécentre certaines tâches.
- Un générateur de sites web : La création d'un site Internet permet de présenter les activités, les résultats et les projets des associations. Le site devient ainsi la vitrine de l'association.

8. Résultats attendus du projet et indicateurs

Résultats attendus	Indicateurs
l'accès aux NTIC est favorisé	mise en place d'un télécentre disposant d'un accès internet, d'un centre téléphonique et d'un réseau informatique.
La formation aux NTIC est favorisée.	Mise en place d'un centre de formation aux NTIC au sein du télécentre
L'accès à l'information est favorisé.	- Accès à la base documentaire « Togo Association des coopérations ». - Accès à la plate-forme RISOA (alphabétisation au sens large) - Rédaction d'une lettre d'information électronique sur le développement local. - Organisation de séminaires de recherche d'information.
Accroissement de la visibilité des acteurs de terrain.	<i>Court terme :</i> Mise en place de l'outil de saisie des projets de développement dans la base de données Aïda (Development gateway) <i>Moyen Terme :</i> Mise en place d'un générateur de sites web.

9. Choix technologiques

Il s'agit d'un choix technologique mixte.

Le projet proposera 2 systèmes d'exploitation et de logiciels : un système d'exploitation « commercial » (Windows Microsoft et suite Office) et un système d'exploitation et de logiciels libres (linux).

Cette option répond à une double exigence :

- la nécessité d'initier et de former les utilisateurs aux technologies et aux systèmes les plus répandus : Microsoft Windows, Microsoft Office,...
- la nécessité d'utiliser des technologies libres et gratuites : linux, Unix,...

La mise en place des systèmes d'exploitation sera faite grâce au soutien technique de l'Association togolaise des utilisateurs de logiciels libres.

10. Modalités de mise en œuvre

a. Fonctionnement du télécentre

Le télécentre associatif offre un accès et des services privilégiés à ses membres. Ils bénéficieront ainsi d'une réduction sur le prix de la connexion¹ Internet et accéderont gratuitement aux formations.

Les autres services du télécentre (fax, téléphonie, digitalisation, saisie de textes) sont payants.

Des plages horaires seront réservées exclusivement aux membres (8h-11h et 15h-18h). Les autres plages horaires pourront accueillir d'autres publics.

b. Suivi et gestion du projet

Comité de pilotage

Le Comité de pilotage permettra la conduite opérationnelle du projet. Il sera constitué des membres désignés des associations @freak, T@C ? et COADEP et du chef de projet. Il sera chargé :

- de l'orientation du projet.
- de l'élaboration du contenu.

Cellule opérationnelle

La Cellule opérationnelle exécute les tâches assignées par le Comité. Cette cellule est composée :

- un chef de projet : Il est chargé de mettre en application des décisions prises par le Comité. Il est responsable du budget et gère les dépenses de fonctionnement au quotidien. Il coordonne le développement du projet.
- Un administrateur de contenu : il a en charge la mise en œuvre du contenu. Du sourcing de l'information à sa mise en ligne en passant par le développement des partenariats, il

¹ Afin de préparer l'autonomie financière du télécentre et de ne pas créer de déséquilibre économique en entrant en concurrence avec les cybercafés privés, la gratuité de l'accès à Internet n'a pas été retenue.

assure l'animation au quotidien du service et coordonne le développement du contenu éditorial.

- Un responsable informaticien : il a en charge la maintenance du parc informatique et la formation des utilisateurs. Il participe à la gestion quotidienne du télécentre.

c. Calendrier de réalisation

Cf annexe 1

11. Budget

Cf annexe 2

12. Viabilité du Télécentre après financement

Le télécentre s'il offre un accès privilégié aux acteurs de développement devra s'ouvrir à d'autres publics afin d'assurer son autonomie financière.

La continuité du projet doit être assurée par :

- des services payants aux usagers extérieurs.

Parmi ceux-ci notons :

- l'accès à Internet (type cybercafé).
- téléphonie.
- fax.
- photocopies
- saisie de textes.
- formations informatiques.

- les cotisations des membres.

13. Expérience des partenaires

Association sans buts lucratifs @freak :

@freak est une association qui a pour objectif d'initier, de promouvoir et d'accompagner des initiatives locales en matière de développement.

L'approche de @freak se veut originale et novatrice.

Elle est axée sur l'établissement de synergies et d'interactions entre acteurs locaux (collectivités locales, associations, entreprises etc.) et sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) en tant que vecteur du développement.

Réalisations :

- mise place d'un centre de formation aux NTIC au sein du Collège d'Enseignement Artistique et Artisanal de Kpalimé (Togo)
- Collaboration avec l'association française « Togo Association des coopérations ». Mise en place du centre de documentation virtuel à Kpalimé (Togo). Conseils d'orientation et de gestion du projet.
- Collaboration avec l'association française « Kulture » : Aide technique et installation du réseau informatique du centre communautaire Woezo (Lomé).

Site Internet : www.afreak.org

Contacts : Marie Bietlot (Présidente) –Thierry De Coster – Eric Peijmans

Association « Togo Association des coopérations »

.....
.....
.....
.....

Development Gateway

.....
.....
.....
.....

Association togolaise des utilisateurs de logiciels libres

.....
.....
.....
.....
RISOA

Réseau international solidaire d'opérateurs-acteurs d'alphabétisation, le RISOA est né il y a plus d'un an de la volonté d'acteurs du Nord et du SUD de mutualiser leurs ressources et expériences en matière d'alphabétisation.

Réuni à Bruxelles en novembre 2002 et à Dakar en juin 2003, il rassemble aujourd'hui des partenaires belges, canadiens, mauritaniens, sénégalais et togolais. Officiellement inauguré le 16 juin 2003 à Dakar, par le Ministre Sénégalais délégué chargé de l'enseignement technique public et privé, de la formation professionnelle, de l'alphabétisation et des langues nationales, il a actuellement à son actif :

- ✍ la création d'un « *carrefour de ressources pédagogiques et savoirs populaires* », installé dans les locaux de l'USE (*Union de Solidarité et d'Entraide*) de Dakar et équipé en matériel informatique et d'imprimerie ;
- ✍ ainsi que la mise en partage d'une base de données pédagogiques hébergée sur le site www.pedagotheque.be).

Membres fondateurs :

- 1) Le Centre de Formation 2000 asbl (CF2m), représenté par Bernard Goffinet (directeur)
- 2) Lire et Ecrire Bruxelles asbl, représentée par Anne-Chantal Denis (directrice)
- 3) Banlieues asbl, représentée par Alain Leduc (président)
- 4) Le Collectif Formation Société asbl, représenté par Rose-Marie Geeraerts (co-directrice)
- 5) Enda Tiers-Monde, représenté par Emmanuel Ndione (directeur d'Enda Graf)
- 6) Enda Intermondes, représenté par Olivier De Rycke (administrateur)
- 7) Le Conseil International Education Développement, représenté par Bocar Gorbal Sy (directeur)
- 8) La Coordination Nationale des Opérateurs en Alphabétisation du Sénégal, représentée par Emile Dally Diouf (président)
- 9) L'Union pour la Solidarité et l'Entraide, représentée par Monsieur Thierno Ba (président)

Co-Présidents : Anne-Chantal Denis (Lire et Ecrire Bruxelles) pour le NORD et Emile Daly Diouf (CNOAS-OIEC) pour le SUD ;

Délégués : Bernard Goffinet (CF2m) pour le NORD et Emmanuel Ndione (Enda-Graf) pour le SUD.